



ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le Canard Ô Sang



Septembre 2026

L'ACTU DU MOIS

Enquêtes, pouvoir d'achat, industrie du plasma... La **CFDT** met en lumière plusieurs dossiers majeurs qui interrogent les choix stratégiques de l'EFS et de ses filiales.

L'ESSENTIEL

 **Enquête cadres** : votre parole compte.

 **Pouvoir d'achat** : mobilisation le 29 septembre.

 **Filière plasma** : dix ans de difficultés.

DOSSIER DU MOIS

2

La CFDT enquête. Cadres EFS : faites entendre votre voix.

Charge de travail, effectifs, management, télétravail... La **CFDT** donne la parole aux cadres pour construire des revendications fondées sur leur réalité de terrain.

ACTUALITÉ SOCIALE & DROITS

3

 **Préavis de grève** : Face à l'inflation et à la hausse du coût de l'énergie, la **CFDT** appelle à une mobilisation pour défendre le pouvoir d'achat et obtenir une augmentation générale des salaires et des mesures pour les plus bas salaires.

ENQUÊTE CFDT

4-7

 **Filière Plasma LFB** : Retards industriels, investissements massifs, gouvernance, financement public... La **CFDT** revient sur dix années de difficultés et de milliards injectés qui interrogent le pilotage de la filière plasma française.

 **DIAGAST** : Perquisitions, fort turnover et interrogations sur la stratégie industrielle : la **CFDT** demande toute la transparence sur la situation de cette filiale de l'EFS.

ADHÉREZ

8



www.cfdt-efs.fr

NOTRE QUOTIDIEN MÉRITE D'ÊTRE ENTENDU

LA **CFDT** LANCE UNE ENQUÊTE NATIONALE SUR LA CHARGE DE TRAVAIL DES CADRES.

NOTRE QUOTIDIEN DE TRAVAIL MÉRITE D'ÊTRE PLEINEMENT PRIS EN COMPTE. AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, IL EST ESSENTIEL DE FAIRE REMONTER LA RÉALITÉ DU TERRAIN.

En tant que première organisation syndicale chez les cadres, tant en nombre d'adhérents que de suffrages obtenus, la **CFDT** a signé le protocole d'accord NAO 2026, qui prévoit notamment un renforcement de l'étude de la charge de travail de l'ensemble des cadres et non plus uniquement des cadres autonomes.

En 2025, nous représentons un quart des effectifs.

Afin de porter au mieux votre voix, la **CFDT** lance une **enquête** destinée à recueillir votre expérience et votre ressenti sur plusieurs sujets essentiels : **la charge de travail, les effectifs, le management, le télétravail et la reconnaissance de votre investissement professionnel.**

À partir des réponses, nous construirons des revendications concrètes visant à améliorer nos conditions de travail. Plus la participation sera importante, plus notre capacité à agir et à obtenir des avancées sera forte.

S'exprimer, c'est déjà agir pour faire évoluer les choses.

Le sondage nécessite environ dix minutes pour être complété. Il est strictement anonyme, aucune donnée personnelle n'étant collectée ou associée aux réponses fournies par les participants.

Vous pouvez donc vous exprimer librement et en toute confiance.

Vos militants cadres **CFDT** de l'EFS



PRÉAVIS DE GRÈVE : 29 SEPTEMBRE TOUTES ET TOUS DANS LA RUE

NOS SALAIRES DOIVENT SUIVRE L'INFLATION.

Le mardi 29 septembre 2026 sera une journée de mobilisation et de manifestation intersyndicales pour une augmentation des salaires dans l'ensemble de la Fonction publique.

Selon l'INSEE, en août 2026, les prix à la consommation augmentent de 2,4 % sur un an et 5,5 % depuis 2024. Et la facture énergétique pèse de plus en plus lourd : + 16,7 % pour l'énergie, avec notamment + 36,4 % pour le gazole et + 19,1 % pour l'essence.

Face à cette inflation et l'explosion du prix de l'énergie, la **CFDT** EFS exige une augmentation générale des salaires, avec une attention particulière pour les petits salaires.

Les prix augmentent. Nos salaires doivent suivre ! Travailler doit permettre de vivre dignement !

LE 29 SEPTEMBRE, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX : MOBILISONS-NOUS !

Salaires, pouvoir d'achat, reconnaissance : le 29 septembre, toutes et tous dans la rue !



LA CFDT ENQUÊTE / FILIÈRE PLASMA DU LFB : UNE DÉCENNIE DE CRISES INDUSTRIELLES PAYÉES AU PRIX FORT

COMMENT UN SYSTÈME CENSÉ GARANTIR LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE DE LA FRANCE EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU SANG EN EST-IL ARRIVÉ À FAIRE PERDRE DE L'ARGENT À TOUT LE MONDE L'EFS, LE LFB ET, IN FINE, LE CONTRIBUABLE ?

Le Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB)*, détenu à 100 % par l'État, dispose d'une mission de santé publique encadrée par l'article L5124-14 du Code de la santé publique : il détient l'exclusivité de l'approvisionnement en plasma auprès de l'EFS. Une chaîne théoriquement vertueuse, censée transformer le plasma des donateurs français en médicaments vitaux pour des centaines de milliers de patients. **Dans les faits, cette filière traverse depuis dix ans une succession ininterrompue de crises industrielles, de failles de gouvernance et de renflouements publics.** Retour sur une décennie qui coûte des centaines de millions d'euros et qui n'est toujours pas terminée.

** Le LFB comporte de nombreuses filiales dans le monde et en France, notamment 2 qui collectent et 7 de promotion, et de commercialisation.*

2015-2016 : UNE GOUVERNANCE PRISE EN DÉFAUT

Tout commence par un problème de pilotage. Lancée en 2015 pour remplacer le site vieillissant de Lille, la construction de l'usine d'Arras souffre d'emblée de faiblesses de gouvernance : son coût va plus que doubler par rapport au budget initial et son calendrier accumulera quatre ans de retard, au point que le conseil d'administration du LFB doit suspendre temporairement le projet en 2017.

Le conseil d'administration lui-même manque cruellement d'expertise sectorielle : jusqu'à fin 2017, seuls deux administrateurs sur dix-huit avaient une expérience dans l'industrie pharmaceutique et aucun dans le fractionnement du plasma. L'entreprise reste par ailleurs dirigée par un président par intérim pendant plus d'un an, en pleine période critique.

Pendant ce temps, la direction consacre l'essentiel des marges de l'activité plasmatisque historique (**près de 700 millions d'euros depuis 2009**) au développement d'une diversification dans les biotechnologies. **Le pari se solde par des échecs commerciaux et réglementaires lourds**, dont le refus d'agrément de produits phares par l'agence américaine du médicament (FDA).

JANVIER 2017 : LA PREMIÈRE ALERTE DE L'ANSM

En janvier 2017, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) émet une première injonction alarmante, révélant des déviations par rapport aux normes de production. **L'entreprise enregistre alors une perte catastrophique de 152 millions d'euros** soit plus de 30 % de son chiffre d'affaires mettant en péril l'approvisionnement en médicaments vitaux de près de 500 000 patients français. **Cette crise met en lumière des décennies de sous-investissement dans l'outil industriel, conséquence directe d'une stratégie qui a privilégié les biotechnologies au détriment du cœur de métier : le fractionnement du plasma.**

MAI 2018 : UNE SECONDE INJONCTION, PLUS SÉVÈRE

En mai 2018, **une seconde injonction, plus sévère encore**, pointe l'insuffisance du système qualité, le non-respect des autorisations de mise sur le marché (AMM) et la non-conformité de plusieurs équipements aux bonnes pratiques pharmaceutiques (BPF). Ces défaillances industrielles majeures contraignent le LFB à ralentir drastiquement sa production pour identifier et corriger les problèmes, entraînant une **explosion du nombre de lots non certifiés ou non libérés par l'ANSM.**

2019-2022 : SOUS LA PRESSION DE LA COUR DES COMPTES, UN RECENTRAGE FORCÉ

Poussé par la Cour des comptes en 2019, le LFB engage une restructuration industrielle pour se recentrer sur son cœur de métier : le fractionnement du plasma. **L'État lui versera, sous différentes formes, près de 531 millions d'euros** pour lui permettre de sortir la tête de l'eau et financer la construction de la « mégafactory » d'Arras. Ces difficultés à répétition finissent par entraîner une réorganisation de la gouvernance. Mais **les pertes d'exploitation, elles, ne se referment pas : - 73,4 M€ en 2022, - 93,0 M€ en 2023, - 124,2 M€ en 2024. La trajectoire est claire et personne ne l'infléchit...**

FIN 2024 : UNE NOUVELLE AMBITION... ET UNE NOUVELLE CRISE

Fin 2024, sous les recommandations précises du rapport IGAS-IGF portant sur la filière française du sang et du plasma, **une convention pluriannuelle de quatre ans est signée entre l'EFS et le LFB**, avec une ambition de croissance forte de la collecte de plasma : passer de 800 000 à 1 400 000 litres de plasma en quatre ans (objectifs de 915 000 L en 2025, 1 000 000 L en 2026, 1,2 ML en 2027 et 1,4 ML en 2028).

Au même moment, une inspection de l'ANSM ciblée sur la norme BPF « Annexe 1 » (médicaments stériles et maîtrise de l'asepsie) **révèle plusieurs manquements aux normes de fabrication sur le site de Lille**. Le LFB est contraint de suspendre une partie de sa production et de **mettre en œuvre 157 actions correctives** et préventives (CAPA). Une opération « stop & fix » est déclenchée et les ateliers de répartition (fractionnement du plasma) ne redémarreront qu'en mars 2025.

2025 : L'EFS TIENT SES ENGAGEMENTS, LE LFB NE PEUT PLUS SUIVRE

En 2025, l'EFS atteint son objectif de collecte fixé par la convention : 922 605 litres de plasma collectés. Le contrat, côté collecte, est rempli. **Mais l'usine de Lille, censée transformer ce plasma en médicaments, ne parvient toujours pas à retrouver sa cadence normale** : seules 4 ou 5 lignes de production fonctionnent, sur une vingtaine. **Le plasma continue d'arriver, conformément aux engagements pris auprès de l'EFS, mais il ne peut plus être traité aussi vite que prévu. Il s'accumule dans les stocks du LFB, sans pouvoir être transformé.**

La facture est lourde : le chiffre d'affaires du groupe chute de 99 millions d'euros sur l'année (dont - 152,5 M€ sur les seules ventes de médicaments, soit - 17 %), **la perte opérationnelle est estimée à 200 millions d'euros** et le résultat net consolidé s'établit à - 422,4 millions d'euros. **L'État actionnaire doit injecter 1,17 milliard d'euros pour maintenir l'entreprise à flot.**

À cela s'ajoute un **autre effet en cascade : une partie des produits intermédiaires du plasma déjà partiellement transformé, mais pas encore terminé, n'a pas pu être traitée à temps à Lille et a fini par se périmer**, alourdissant encore les pertes du groupe. **Nous ne pouvons écarter l'hypothèse qu'une partie de ces stocks proviennent du plasma d'origine française fourni par l'EFS.**

2026 : LA FACTURE DU PLASMA QUI DORT DANS LES STOCKS

Le rapport financier du LFB est sans ambiguïté : la production du site Lillois reste inférieure aux prévisions, ce qui devrait entraîner une baisse du chiffre d'affaires d'environ 64 millions d'euros en 2026 et surtout **71 millions d'euros de pertes liées au stock de plasma excédentaire (non français)**. Ce surplus ne pourra être écoulé que partiellement, en le revendant à d'autres fractionneurs étrangers à un prix bien inférieur à celui qu'il aurait rapporté une fois transformé en médicaments.

UNE FILIÈRE SOUS PERFUSION FINANCIÈRE

Face à cette situation, **l'État a dû intervenir massivement** : restructuration de la dette du LFB, **augmentation de capital de plus de 892,3 millions d'euros et engagement à financer jusqu'à 340 millions d'euros supplémentaires. Entre 2015 et fin 2025, l'État aura ainsi versé au LFB plus de 2,28 milliards d'euros** en liquidités, augmentations de capital, prêts et avances de trésorerie cumulés.

En 2026, le LFB a déjà reçu 250 millions d'euros d'augmentation de capital et de possible avance en compte courant d'actionnaire (ACC). Des centaines de millions d'euros semblent tomber dans un puit sans fond côté LFB. Ce n'est malheureusement pas le cas côté EFS, qui pourtant ne gâche aucun produit. Une drôle de manière de récompenser l'excellence, d'autant que le fameux rapport IGAS-IGF appelait l'état à ne plus agir en silo sur cette filière...

Un nouveau plan d'action, baptisé « Tous ensemble pour Lille », a été lancé, avec un changement de direction du site prévu en 2026. Parallèlement, pour couvrir les impasses de trésorerie générées par la prolongation des difficultés industrielles sur le site de Lille début 2026 (estimé à 110 Millions), le LFB a engagé, début mai, une procédure de cession qui pourrait aboutir en 2027. Nous ne savons pas à ce stade la nature des cessions (s'il s'agit de filiales de collecte/promotion, brevets ?).

Le pari de long terme reste ambitieux : tripler la capacité de bioproduction du LFB, en passant de 1,2 à 3,4 millions de litres de plasma fractionnés par an d'ici 2030. L'usine d'Arras, l'un des plus grands sites européens dédiés aux médicaments dérivés du plasma, dont les premiers lots sont sortis en 2026, devra désormais faire ses preuves pour justifier un investissement total de 750 millions d'euros et plus de 600 emplois annoncés.

UN SYSTÈME QUI TOURNE À L'ENVERS

L'état fixe comme objectif ambitieux à l'EFS avec son nouveau modèle économique d'augmenter d'un demi million de litre sa quantité de plasma cédée au LFB en 4 ans.

« La CFDT dénonce cette montée en charge, que nous estimons beaucoup trop rapide, voir brutale. »

L'EFS vend son plasma au LFB à un prix inférieur à son coût de revient et le LFB, faute de capacité de production suffisante, en revend une partie à des fractionneurs étrangers également à perte.

Dans ce contexte perdant-perdant, il ne faudrait pas qu'en plus l'EFS ait des pénalités du LFB (comme en 2023) pour non-atteinte de ses objectifs de livraison de plasma...

En 2025, les cessions de plasma de l'EFS au LFB pour fractionnement ont généré 94,8 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 16,3 M€ (+ 20,8 %) par rapport à 2024. Pour autant, avec une répartition d'environ 40 % de plasma issu d'aphérèse et 60 % de plasma issu de sang total en 2025, **cette activité reste déficitaire de plusieurs dizaines de millions d'euros pour l'EFS.**

ON MARCHE SUR LA TÊTE

Dix ans de crises, deux injonctions de l'ANSM, plus de 2,5 milliards d'euros d'argent public injectés, un site industriel toujours incapable de tourner à pleine capacité et des produits intermédiaires du plasma partiellement transformé périmés.

Pendant que l'État éponge, année après année, les pertes d'un système qu'il a lui-même généré par défaut de gestion, l'EFS et ses personnels se battent jours après jour avec une petite centaine de millions d'euros annuels pour parvenir aux objectifs fixés. Pour rappel, dans leur rapport sur la filière française du sang et du plasma, l'IGAS et l'IGF préconisaient un **financement de l'ambition plasma** (1,4 Millions de L en 2028) **à hauteur de 200 millions d'euros annuel** (à titre indicatif pour l'année 2024).

Nous en sommes loin... 100 en 2024, 110 en 2025 et 108,4 + 5 en 2026. L'EFS emprunte donc actuellement 80 millions d'euros (15 en 2020, 25 en 2024 et 20 en 2025, 20 en 2026), dont une partie pour reconstituer sa trésorerie (15 M€ en 2026). **On marche sur la tête !**

La CFDT appelle l'État à revoir ses ambitions pour les ajuster à la hauteur de ce qu'il est en capacité de traiter via sa SA LFB et de sortir d'une logique de financement en silo, inéquitable pour l'EFS, ses personnels et leurs conditions de travail.

Benoît LEMERCIER

LA CFDT ENQUÊTE / DIAGAST : FILIALE DE L'EFS EN SOUFFRANCE

DEUX PERQUISITIONS EN UN MOIS, 107 DÉPARTS EN TROIS ANS, LA CFDT SOMME L'ACTIONNAIRE DE PRENDRE SES RESPONSABILITÉS.

Rappel : **DIAGAST** est une société française spécialisée dans le domaine de l'immuno-hématologie, filiale de l'Établissement Français du Sang (EFS), actionnaire à 80 %. Basée à Loos (Nord), l'entreprise est reconnue comme un acteur majeur dans le développement, la production et la commercialisation de réactifs et d'automates destinés aux analyses sanguines, notamment pour la transfusion sanguine et les diagnostics prénataux.

DIAGAST développe des solutions innovantes pour :

- La détermination des groupes sanguins
- La recherche d'anticorps irréguliers
- Les tests de compatibilité transfusionnelle
- Le diagnostic prénatal



DIAGAST réalise un chiffre d'affaires oscillant entre 50 et 55 millions d'euros ces dernières années.

La CFDT est informée de deux perquisitions au siège de DIAGAST par 12 policiers de la brigade la criminalité financière de Lille (les 2 et 18 septembre 2026). Bien que la CFDT ait interpellé le Président de l'EFS ainsi que le Directeur Général de DIAGAST, nous n'avons pour l'heure pas d'autres informations sur cette perquisition.

Pour autant, **la CFDT de DIAGAST alerte depuis un moment sur le turnover extrêmement important dans cette filiale** qui comporte seulement 250 salariés. **Entre 2022 et 2025, 42 % des effectifs ont quitté DIAGAST** (63 Ingénieurs/Cadres, 30 Techniciens et 14 employés dont 52 démissions, 11 licenciements, 7 départs en retraite et 4 en burn-out).

La CFDT souligne que ces compétences, très spécifiques en IH et acquises sur de longues années, sont parfois impossibles à remplacer rapidement. Le turnover est compensé par des recrutements à des salaires élevés et le recours à des prestataires externes.

La CFDT dénonce une qualité des produits en déclin :

- Réactovigilance majeure en cours
- Manque de robustesse de certains réactifs
- Augmentation forte des destructions
- Perte de marchés et de confiance des clients
- Catalogue "vieillissant et coûteux"

La CFDT s'interroge donc sur les capacités de la Direction de DIAGAST à développer l'activité de notre filiale dans un secteur plus concurrentiel qu'auparavant et demande une expertise indépendante des comptes.

La CFDT invite l'EFS à assumer son rôle d'actionnaire majoritaire en sécurisant les activités de sa filiale dans ce secteur stratégique, à renforcer la coopération avec l'EFS et développer l'innovation et la recherche.

ADHÉREZ

AVEC LA CFDT, **PRENEZ LA PAROLE!**

Cfdt:

ÉMANCIPATION

DÉMOCRATIE

INDÉPENDANCE

SOLIDARITÉ

AUTONOMIE

*5 BONNES RAISONS
D'ADHÉRER À LA CFDT*

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Pour les valeurs de la CFDT.

**ADHÉRER AUJOURD'HUI,
C'EST PRÉVOIR DEMAIN !**



Adhérez en ligne !



POURQUOI **ATTENDRE** ?



“

Une adhésion commence souvent par une discussion.

Si vous avez des questions sur vos droits, votre carrière ou le rôle de la **CFDT**, échangez simplement avec un représentant **CFDT** de votre site ou de votre région. Nous sommes avant tout là pour vous écouter.

”